

Voici la réponse du sous-ministre de la Justice :

Ministère de la Justice Canada,
Ottawa, le 29 janvier 1942.

Monsieur P.-J. Martel, secrétaire,
Le conseil central des syndicats...

(Traduction)

M. l'ORATEUR: A l'ordre. Je crois que l'honorable député a lu une lettre qu'il a lui-même adressée au ministre et qu'il est en train de lire la réponse qu'il a reçue de ce dernier. L'honorable député a le droit de poser une question mais il ne devrait pas trop prolonger les préliminaires. Je suis d'avis que, ayant donné lecture de sa lettre au ministre, il devrait poser sa question sans plus d'ambages.

M. LACOMBE: Très bien; j'adresse donc ma question au ministre de la Justice.

(Texte)

L'honorable ministre de la Justice (M. St-Laurent), vu que la Lake St. John Pulp & Paper Company Ltd., à Dolbeau, a fabriqué du papier encore dimanche dernier, prendra-t-il immédiatement les mesures nécessaires pour faire respecter la loi interdisant le travail du dimanche?

L'hon. Louis-S. ST-LAURENT (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je regrette de ne pas avoir suffisamment compris les lettres que l'honorable député a lues pour pouvoir lui répondre immédiatement. J'en prendrai connaissance dans les débats et j'essaierai de lui donner une réponse demain.

(Traduction)

LE BLÉ

DEMANDE D'UN EXPOSÉ DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ANNÉE SUIVANTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. M. NICHOLSON (Mackenzie): Je désire poser une question au ministre du Commerce, et je regrette de n'avoir pas eu l'occasion de lui en donner avis. Avant de descendre ici, j'ai reçu un télégramme concernant des assemblées tenues par des cultivateurs dans ma circonscription, qui se demandent quand le Gouvernement énoncera son programme de l'année courante au sujet du blé. Je me demande si le ministre peut indiquer l'époque à laquelle ce renseignement sera communiqué aux cultivateurs.

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre du Commerce): La résolution traitant de ce sujet paraîtra, je crois, dans le *Feuilleton* de demain, et sera mise à l'étude le plus tôt possible.

DIFFÉRENDS INDUSTRIELS

INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE—PIQUETS DE GRÈVE ET ARRESTATIONS À WINDSOR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. W. NOSEWORTHY (York-Sud): D'après les journaux de Toronto et de Windsor, la constitution de piquets de grève se poursuit à l'usine des moteurs à Windsor, et déjà on a procédé à des arrestations. Mardi, le ministre nous a dit que les employés de l'usine avaient signifié leur intention de retourner au travail mais que la direction avait refusé de les employer de nouveau. Le ministre nous dira-t-il maintenant quel succès son département a obtenu dans ses efforts en vue de réintégrer ces hommes dans une industrie de guerre aussi importante?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): L'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) m'a posé la même question ce matin. Je n'ai pas d'autres renseignements depuis que l'honorable député a posé sa question l'autre jour. Je lui ai alors fait remarquer que ces hommes avaient illégalement déclaré la grève; que je les en avais avertis et leur avais conseillé de retourner au travail. J'ai adressé un télégramme à la compagnie lui conseillant de les reprendre. En ce moment, M. Louis Fine, commissaire enquêteur sur les différends industriels, de Toronto, est à Windsor et s'occupe de l'affaire.

ARMÉE CANADIENNE

DÉCLARATIONS DE M. POULIOT ET DE M. TUSTIN AU COURS DU DÉBAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. L. RALSTON (ministre de la Défense nationale): Je veux relever deux incidents survenus en cette enceinte pendant mon absence. Au cours d'un discours prononcé le 2 mars dernier, l'honorable représentant de Témiscouata (M. Pouliot) a donné à entendre ou a créé l'impression que l'inspecteur général de la division de l'Ouest, le major général Griesbach, avait une part de responsabilité dans l'envoi d'un corps expéditionnaire à Hong-Kong. Je puis dire à la Chambre que le major général Griesbach n'a absolument rien eu à y voir.

Au cours du même discours, l'honorable représentant a donné lecture d'une lettre que lui avait adressée un jeune homme subissant l'instruction à Brantford. Le jeune homme se plaignait qu'il avait été persécuté pour avoir parlé français et qu'à la suite d'une querelle il avait été arrêté et jeté en prison. J'ai reçu un rapport du camp de Brantford dans